

NORME : ASTM D2172

L'extracteur à reflux sert à déterminer la teneur en bitume des mélanges pour chaussées bitumineuses. Il comprend un condenseur métallique, un récipient d'extraction, deux cônes en toile métallique de cuivre, un bâti métallique et une plaque chauffante. Capacité d'échantillon : 1 000 g. Il permet de contrôler la quantité de bitume utilisée lors de la construction des chaussées et d'en évaluer la qualité. Il convient également aux relevés sur chaussées anciennes. Pour les chaussées au goudron de houille, la teneur initiale en carbone libre du goudron doit toutefois être connue.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

La plaque chauffante produit des vapeurs de solvant qui circulent autour et à travers l'échantillon placé dans deux cônes en toile métallique garnis de papier filtre. Le solvant condensé sur le condenseur refroidi à l'eau percole plusieurs fois dans l'échantillon jusqu'à l'extraction complète du bitume.

